

Euro ILCA Master North France

AMENDMENT n°1 to NoR

/

AVENANT n°1 à l'AC

1. In section 8.1: red crossed Instruction is supressed

Dans le paragraphe 8.1 : l'instruction barrée en rouge est supprimée

8.1	Confirmation d'inscription : Lieu : CNBPP	Confirmation of registration: Location : CNBPP	
	Dates	From / de	To / à
	Jeudi 22 juin / Thursday	17h	18H30
	Vendredi 23 juin/Friday 23 th of june	9.00	11.00
	Entrainement libre de 15h à 17h avec une sécurité générale du club.	Free training from 3 p.m. to 5 p.m. with general club—security.	

2. In section 8.5 : warning signal time of the first race on Sunday 25th of June is changed from 1pm to 11am

Dans le paragraphe 8.5: l'heure du 1^{er} signal d'avertissement du dimanche 25 juin est modifiée à 11hr00 au lieu de 13hr00.

8.5	L'heure du signal d'avertissement de la première course du jour est prévue à : - Vendredi 23 juin : 13.00 - Samedi 24 juin: 13.00 - Dimanche 25 juin: 11.00	The warning signal of the first race of the day is scheduled at: - Friday 23 th of june 13.00 - Saturday 24 th of june 13.00 - Sunday 25 th of june 11.00
-----	---	--

3. In section 13: The crossed instructions is changed by the instruction in red

Dans le paragraphe 13 : l'instruction barrée est remplacée par le texte rouge

13	Système de pénalité	Penalty System
	la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour si elle est à l'initiative d'un coureur. (2 tours si intervention de l'arbitre) La RCV 44.1 n'est pas modifiée. La pénalité est de deux tours	RRS 44.1 is amended so that the Two Turns Penalty is replaced by the One Turn Penalty if initiated by a rider. (2 laps if the referee intervenes) RRS 44.1 isn't modified. Two-turns Penalty is applied

Publish 21st June 2023 at 1pm / Publier le 21 juin 2023 à 13hr00.

The Race committee / le comité de course